



LE COVOITURAGE MÉDICAL DANS LES COMBRAILLES (63)

Covoit'Santé 63 est un service de covoiturage solidaire destiné aux habitants de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy. Il s'adresse aux personnes n'ayant pas les moyens de se rendre à un rendez-vous médical.



CONTEXTE

> Le territoire

La Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy est située au nord-ouest du département du Puy-de-Dôme, au cœur de l'Auvergne et des Combrailles. Elle s'étend sur 34 communes et sur une superficie de 683 km². Le territoire regroupe 16 680 habitants, soit une densité de population de 24 habitants par km². Deux ensembles se détachent assez nettement au sein de ce territoire, une zone urbaine autour de la commune de Saint-Eloy-les-Mines et une zone plus rurale sur le reste du territoire, avec un secteur à l'Est relativement enclavé et une densité faible. C'est un territoire essentiellement agricole dont l'élevage est l'activité principale. Un axe majeur structure le territoire, la RD 2144 allant de Montluçon à Clermont-Ferrand en passant par Saint-Eloy-les-Mines avec un accès à l'A71. Des axes secondaires permettent également l'accès aux autoroutes ; la situation de la collectivité fait de la voiture le moyen de transport le plus répandu.

> La collectivité et son projet de territoire durable

La collectivité a pour projet de renforcer le maillage territorial en zone peu dense en améliorant l'accès aux soins des personnes en précarité, à travers la mobilisation de la population. Le covoiturage solidaire santé est un moyen pour les usagers de se réapproprier leur parcours de santé au sens large, d'être autonomes dans leurs parcours de soins. C'est une solution de mobilité innovante, imaginée avec le concours des acteurs locaux, avec des enjeux et objectifs énergétiques, environnementaux, sociaux et économiques.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

> Contexte et objectifs

Entre avril et août 2018, Médecins du Monde et l'association Covoiturage Auvergne ont réalisé une étude sur la mise en place du dispositif Covoit'Santé 63 dans les Combrailles (soutenu par la commune Saint-Gervais-d'Auvergne). Depuis octobre 2019, la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy a repris à son compte la gestion du projet. Le dispositif de covoiturage solidaire a pour objectif d'être accessible financièrement et géographiquement aux personnes en situation de précarité. Le dispositif est également facilement joignable grâce à la mise en place d'un numéro d'appel. La solution répond aux difficultés de mobilité pour se rendre jusqu'aux lieux de prévention, de dépistage et de soins. Il s'agit de personnes précaires dont plus de la moitié (56%) n'ont pas de moyens de transport personnel. Beaucoup rencontrent des difficultés financières pour se déplacer (achat et entretien d'un véhicule, carburant, taxi). Les transports en commun existants sont souvent inadaptés à un rendez-vous médical. Le projet favorisera leur accès à la santé tout en renforçant le lien social, puisque ce système passera par la mise en relation d'un réseau de bénévoles conducteurs ou des conducteurs effectuant déjà le trajet demandé avec des personnes ayant besoin de se déplacer.

LE PROJET EN BREF

Année de création de la solution : 2019

Niveau de maturité : En expérimentation

Coûts de la solution : Investissement 8000€
Fonctionnement / exploitation : 44.000€

Temps nécessaire au déploiement de la solution : trois années

> L'action menée

- Organiser la mise en relation des personnes ayant besoin de se déplacer pour un rendez-vous de santé avec des conducteurs bénévoles.
- Informer et former des personnes en situation de précarité sur les réseaux de transport et les aides à la mobilité existants : atelier mobilité, covoiturage...
- Mettre en place un recueil de données et de témoignages des difficultés de mobilité des personnes précaires en milieu rural, afin de s'assurer de répondre à leurs besoins spécifiques.

BILAN

> Les résultats au 30/11/2020 (sur 7 mois d'activité)

- 10 bénévoles actifs
- 31 usagers inscrits, dont 24 actifs
- 74 trajets demandés
- 48 trajets réalisés pour 78 personnes covoiturées (29 orientations vers d'autres solutions)
- 3 408 km parcourus au total
- Prix moyen/trajet = 5,83 € (Le conducteur ne peut réaliser de bénéfice sur son trajet. Il ne peut donc pas recevoir d'indemnisation supérieure à la contribution aux frais selon le barème fiscal en vigueur, soit environ pour 5 personnes 0,40€ par km, ce qui revient à 0,08 par km et par personne)

> Les leçons tirées / Les facteurs de répliquabilité

- Une solution concrète apportée aux besoins de mobilité avec un accompagnement humain
- Coût accessible aux usagers
- Montée en autonomie de certains usagers
- Des bénévoles durablement impliqués
- Adhésion au principe du covoiturage
- Développement de la solidarité
- Un projet qui intéresse les autres collectivités

Difficultés rencontrées

Le projet a été lancé avec un nombre de bénévoles limité par rapport à l'ensemble des besoins. Cela a par conséquent demandé une forte contribution des bénévoles engendrant un risque important d'épuisement.

> Les perspectives

Pour la 2e année :

- Renforcement de la communication pour accroître la visibilité auprès du public et des prescripteurs : création d'un logo et d'une charte graphique / outils de communication / participation à des forums et salons / presse et réseaux sociaux.
- Recrutement et fidélisation des bénévoles
- Développement de nouveaux ateliers mobilité collectifs

Les acteurs impliqués

Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy par l'intermédiaire de la Maison France Services de Saint-Gervais-d'Auvergne, en partenariat avec Médecins du Monde et Covoiturage Auvergne.

Sources et contacts

Covoit'Santé 63 - Maison France Services
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne
04 73 85 59 65 - 06 78 37 12 24
covoitsante63@paysdesainteloy.fr

Pour en savoir plus :

www.paysdesainteloy.fr/vous-aider-au-quotidien/la-mobilite/covoit-sante-63

